

F.N.A.C.A. - JURA

G.A.J.E. - 39

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE :MOUCHARD 39330



NOM et PRENOM : PETITJEAN Pierre -Louis
NE(E) LE : 24/06/39
LIEU DE NAISSANCE : DOLE 39100
PROFESSION :



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
QUARTIER-MAITRE Commando de Montfort	MARINE	AÏN-SEFRA	16/08/59	Embuscade	ARC ET SENANS (25610)



MOUCHARD

Le quartier-maître Pierre Petitjean tombé à Aïn-Séfra le 16 août sera réinhumé mercredi prochain à Mouchard

On se souvient de la consternation jetée parmi la population de Mouchard et d'Arc-et-Senans, lorsque fut connue la nouvelle de la mort du quartier-maître fusillier, Pierre Petitjean, tombé au champ d'honneur le 16 août dernier lors

des premiers engagements d'Aïn-Séfra.

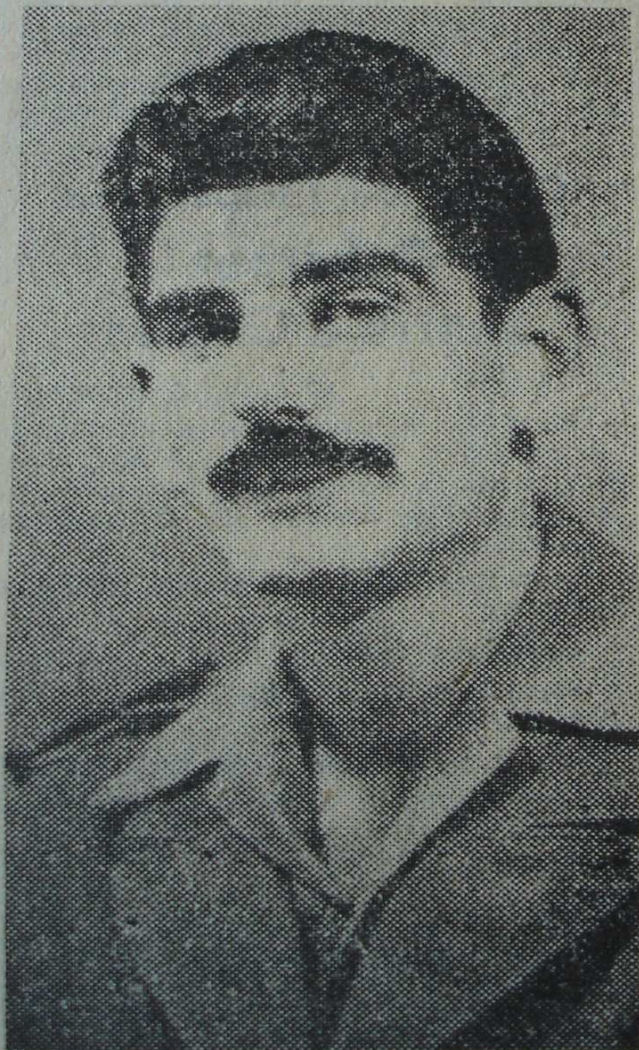
Second fils de Mme et M. Marcel Petitjean, originaires d'Arc-et-Senans, qui tiennent un commerce d'épicerie à Mouchard, rue de Strasbourg, Pierre Petitjean avait à peine vingt ans.

A sa sortie de l'école primaire d'Arc-et-Senans (Doubs), où il avait obtenu le certificat d'études, il entra à quatorze ans à l'école des pupilles de la Marine de Locudy (Finistère), où il séjourna deux années. Il séjourna ensuite un an au camp de Siroco, dans la banlieue d'Alger, puis deux ans à la frontière marocaine, près de Nemours.

Il effectuait sa quatrième année en Algérie. Affecté au corps amphibie de la Marine, il participa en août dernier aux premiers combats d'Aïn-Séfra avec le commando de Monfort qui perdit onze hommes le 16 août.

Le fils aîné de Mme et M. Petitjean était rentré d'Algérie en décembre où il avait effectué une année de son service militaire.

Le corps du valeureux quartier-maître sera rendu à sa famille, mardi vers 17 h., et ses obsèques auront lieu le mercredi 14 octobre, à 10 h., en l'église de Mouchard.



Le quartier-maître
Pierre PETITJEAN

Mieux choisir entre des produits plus nombreux, fabriqués en plus grande série et vendus à meilleur prix, c'est ce que vous pouvez faire grâce à la Publicité

Conflit : Guerre d'Algérie

Grade, unité : Quartier-maître de 2e classe fusilier - [Marine] - Commando de Montfort

Autres informations militaires : Médaille militaire, Croix de la Valeur Militaire avec palmes -

- Engagé volontaire en 1956 matricule 1134-T-56, formation au centre Siroco, rejoint le Commando de Montfort le 11/06/1957, a été tué par les tir de l'artillerie française

- Citation à l'ordre de l'armée de mer à : "fusilier voltigeur, remarquable par son courage et son sang froid. Le 16/08/1959 au cours d'un violent engagement par une bande de hors la loi dans le djebel Bou Lerhfad a été mortellement blessé alors qu'il se portait à l'assaut des positions rebelles"

N°II Le seize Août mil neu° cent cinquante neuf, à dix heures est décédé à AIN-SEFRA : Pierre ^(I) PETITJEAN, âgé de vingt ans, profession Quartier Maître 2° Classe, fusilier, matricule II34T56; domicilié au Paradis rue de St bourg Mouchard (Jura) né à Dole (Jura) le vingt quatre ^(II) mil neuf cent trente neuf, fils de Marcel ^(III) PETITJEAN et de Jeanne KAUFFMANN. Dressé le dix sept Août mil cent cinquante neuf, à dix sept heures, sur déclaration à Nous faite par Enrique Lopez Ejarque, âgé de trente cinq ans, profession Sargent Chef au 2°REI demeurant à Ain-Sefra, qui a dit être non parent du défunt qui l'a déclaré. Re faite a signé avec Nous Louis SOLGADI, Maire Officiel de Mouchard le 4-II-59.

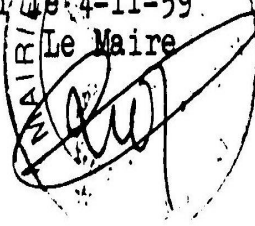
Transcription de l'Acte de décès de PETITJEAN Pierre ^(I) du 16 Août 1959.

(I)- Louis.
(II)- Narcisse, Florentin
(III)- Marie, Emilie

"MORT POUR LA FRANCE"

Additions et mention faites sur avis du Chef de Bureau Central Maritime de l'Etat-Civil sous le N°1090 du 2-II-59.

Mouchard le 4-II-59
Le Maire



AFLOU LE 21 Août 1959

MARINE NATIONALE
FORCES MARITIMES FRANCAISES
EN MEDITERRANEE
ESCADRE
CORPS AMPHIBIE DE LA MARINE
Commando "DE MONTFORT"
N° 90 Pers

Monsieur PETITJEAN Marcel
Au Paradis, Rue de Strasbourg, MOUCHART (Jura)

Monsieur,

J'ai le douloureux devoir de vous annoncer le décès de votre fils Pierre, tombé au Champ d'Honneur au cours d'un engagement avec un élément rebelle le 16 Août vers 17 Heures.

Atteint au cou il est mort sur le champ alors qu'avec ses camarades il se préparait à donner l'assaut aux positions rebelles.

L'absoute a été faite le 18 Août au matin à AIN-SEFRA, les honneurs militaires étant rendus en présence de l'Amiral Prefet Maritime de La 4e Région.

Votre fils vient d'être cité à l'ordre de l'Armée de Mer et de recevoir concession de la Médaille Militaire.

Aimé de ses camarades et estimé de ses Chefs, soyez sûr que son souvenir sera pieusement gardé parmi nous.

Je vous transmets les condoléances des Autorités Militaires en particulier celles de Monsieur le Vice Amiral d'Escadre Commandant l'Escadre et vous prie d'agréer Monsieur l'expression de mes condoléances les plus sincères et des sentiments de déférente sympathie de tous les camarades de votre fils.

L'Enseigne de Vaisseau de I Classe BONBON
Commandant provisoire du Commando "DE MONTFORT"



Destinataire:
Mr PETITJEAN

Copies:
C.A.M.
B.C.M.E.C.
Archives

AD.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 23 MARS 1960
2, rue Royale (8ème)

MINISTÈRE DES ARMÉES
(MARINE)

SECTION ADMINISTRATIVE

Bureau des Décorations

N° 1517 - M/SA/DECO.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que par décret en date du 20 Février 1960, inséré au Journal Officiel du 1er mars 1960 p.2057, la Médaille Militaire a été concédée, à titre posthume à

Monsieur PETITJEAN (Pierre) - Quartier-maître fusilier - matricule: 1134 T 56 titulaire de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de Bronze .

Votre Fils a été cité à titre posthume, à l'Ordre de l'Armée de Mer par décision de Monsieur le Ministre des Armées, en date du 26 Janvier 1960, pour le motif suivant :

" Jeune quartier-maître fusilier, voltigeur remarquable par son courage et son sang-froid .

" Le 16 août 1959 au cours d'un violent engagement avec une bande de hors-la-loi dans le Djebel Bou Lerhfad -(Secteur d'Aïn-Sefra) a été mortellement blessé alors qu'il se portait à l'assaut de positions rebelles " .

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme .

J'adresse ce jour à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de MOUCHARD (Jura)

- 1 Insigne de la Médaille Militaire
- 1 Insigne de la Croix de la Valeur Militaire avec 1 palme et 1 étoile de bronze
- 1 Insigne de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe "Algérie"
- 2 diplômes de la Croix de la Valeur Militaire
- 1 diplôme de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre ,
- 1 récépissé de décoration .

Ces pièces et insignes destinés à honorer la mémoire de votre Fils, vous seront remis, comme vous en avez exprimé le désir par l'Autorité désignée ci-dessus .

../. ..

../..

Le Brevet de la Médaille Militaire vous sera adressé par Monsieur
le Grand Chancelier de la Légion d'honneur .

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée .

P.O. Le Commissaire Principal ECHALIER
Chef du Bureau des Décorations,

P. Echalié

Monsieur PETITJEAN, Marcel
rue de Strasbourg au "Paradis"
MOUCHARD (Jura)

s/c. de M. le Commandant de la Brigade
de gendarmerie de MOUCHARD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MARINE NATIONALE.

ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.

BREVET ⁽¹⁾ ÉLÉMENTAIRE DE FUSILIER

Les soussignés, Membres de la Commission d'examen de Brevet Élémentaire
certifient que le (2) Moi Petitjean Pierre
(3) 1134 T 56 né à DÔLE Jura
le 24 Juin 1939, a justifié devant eux de l'instruction théorique et pratique nécessaire pour obtenir
le brevet (1) élémentaire de Fusilier et être admis à servir en cette qualité.

Fait à Siroco, le 1^{er} Mars 19 57.

Le Président de la Commission,

Les Membres de la Commission d'examen,

Maurin

Maurot Maurot

Wup 107

- (1) Ajouter : provisoire, élémentaire ou supérieur.
(2) Grade, nom et prénoms.
(3) Immatriculé au Bureau maritime de recrutement de

Marine. — N° 1238. — Revues et armements. (En) 1040 (1977-Corré 465-L.M. 024910) 0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MARINE NATIONALE

EQUIPAGES DE LA FLOTTE

CERTIFICAT DE commando

Les soussignés, Membres de la Commission d'examen du Certificat de COMMANDO
certifient que le (1) Moi PETITJEAN Pierre
(2) 1134 T 56 né à Dôle (Jura)
le 24. 6 - 39., a justifié devant eux de l'instruction théorique et pratique nécessaire pour obtenir
le Certificat de COMMANDO et être admis à servir en cette qualité.

Fait à Cap. Matifou, le 30. 5 - 19 57

Le Président de la Commission,

Les Membres de la Commission d'examen,

[Signature]

Wup Maurot
Kan Firmin

- (1) Grade, nom et prénoms
(2) Immatriculé au Bureau maritime de recrutement de

ECOLE DES FUSILIERS

MARCHE DE 120 Kms.

EN 3 JOURS

DU 27 AU 29 MARS 1957

LE BREVET DE:

MARCHEUR ENDURANT^{1^{er}}

EST DECERNE AU:

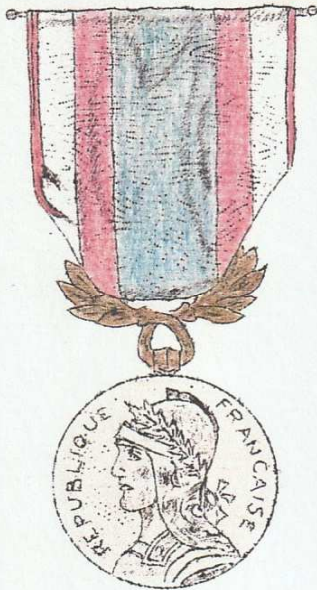
*Matelot
Petit Jean
Pierre*

QUI A EFFECTUE SANS DEFAILLANCE LE PARCOURS
CENTRE SIROCO - MENERVILLE - CÔTE 630 - MARECHAL -
FOCH - CENTRE SIROCO.

CAP MATIFOU, le 6 AVRIL 1957
LE CAPITAINE de FREGATE GARNIER
Commandant le Centre SIROCO.

Marnier





MARINE NATIONALE

ECOLE DES MARINS FUSILIERS

CENTRE SIROCO

M E D A I L L E C O M M E M O R A T I V E

DES OPERATIONS DE SECURITE ET DE MAINTIEN
DE L'ORDRE EN AFRIQUE DU NORD

-oOo-

Le ... *J. Petitjean Fusilier*
..... **PETITJEAN** *Guine*

matricule .. *M.34.156*

est autorisé à porter la MEDAILLE COMMEMORATIVE DES
OPERATIONS DE SECURITE ET DE MAINTIEN DE L'ORDRE EN
AFRIQUE DU NORD créée par décret 56-1032 du 12 Oc-
tobre 1956.

Fait à CAP MATIFOU le *1. Juin 1957* ..

Le Capitaine de Frégate **MERCERON**
Commandant le Centre SIROCO.



DIPLÔME

de la Médaille Commémorative
des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre
avec agrafe : " Algérie "

décerné à Monsieur Pierre PETITJEAN

Quartier-maître de 2ème classe fusilier - matricule 1134 T 56

A Paris le 26 janvier 1960

Le Commissaire Général HILLAIRET
Chef de la Section Administrative

Hillairet



PETITJEAN Pierre Louis - Mle: 1134 T 56 - Q/M2 - (tué en Algérie le 16 08 1959, djebel Bou Lerhfad, Aïn séfra) - Stage Kryshine: 1957 - Badge 292

Lorient, école des fusiliers, stage du BE, session du 15 03 1967 au 15 07 1967, cours PETITJEAN. Citation à l'ordre de l'armée de mer à titre posthume avec attribution de la croix de la valeur militaire avec palme décernée au Q/M 2 PETITJEAN Pierre Louis, Mle: 1134 T 56; Jeune Q/M fusilier voltigeur, remarquable par son courage et son sang froid. Le 16 08 1959 au cours d'un violent engagement par une bande de HLL dans le djebel Bou Lerhfad (secteur d'Aïn Sefra) a été mortellement blessé alors qu'il se portait à l'assaut des positions rebelles. Le C/F DURAND, commandant l'école des fusiliers marins.

Kryshine Wladimir (NCC), matricule 3417 T47, musicien des équipages de la flotte (1947 à 1955), deux ans en Indochine (1952-1954), embarqué sur le Jean-Bart, les officiers lui font miroiter un avancement rapide chez les Fusiliers marins, effectue le CS N° 41 du 01 01 1956 au 01 06 1956 et est reçu 10ème de son groupe. Il est affecté à la DBFM, 3ème bataillon, 32 ème compagnie, marié, 3 enfants. Le 29 08 1956, vers 8 heures du matin, il est tué d'une balle dans la tête à l'opération du djébel Zakri.

Centre Siroco, CS 41, cours du brevet élémentaire, session du 01 10 1956 au 01 03 1957- Cours " KRYSHINE" - Citation à l'ordre de l'armée à titre posthume, médaille de la valeur militaire avec palme décernée au QM CS KRYSHINE Wladimir, matricule 3417 T 47, tué en opération de maintien de l'ordre le 29 08 1956 dans la région de Nédroma (Oran). QM fusilier d'une remarquable valeur professionnelle a toujours fait preuve de magnifiques qualités de courage et de sang-froid. S'est particulièrement distingué lors de l'opération du 29 08 1956 dans la région de Nédroma; a été mortellement blessé alors qu'il emmenait son équipe à l'assaut d'un piton où se retranchaient de nombreux HLL fortement armés. Le QM CS avait suivi le stage préliminaire du cadre spécial et le CS N° 41 au centre Siroco du 01 11 1955 au 01 06 1956. Il a été affecté au 3 ème bataillon de la D B F M.

Siroco le 27 10 1956, PCC le CF GARNIER commandant le centre Siroco.

QM : LAROQUE Guy, BONNAL Gérard, LETE Clément, CANJOUAN Pierre, BRONZINO Sylvestre, CORLAY André, PLUCHON Jean-Marie, - Matelots: CONQ Jean-Claude, SEBERT Hugues, LOUCHARD Fernand, NÉGRI Guy, PETITJEAN Pierre (Cdo de Montfort, tué en Algérie), VANDAMME Alain, MARTIN André, ROCHE Michel, MÉAR Hervé, LE BRIS Jean-François, GEORGES Jacques, GUILLEVIC Jean, BÉZU Henri, ANDRÉ Jacques, AQUATELLA Francis, MEROUR Roger. (Remember les commandos du stage KRYSHINE).

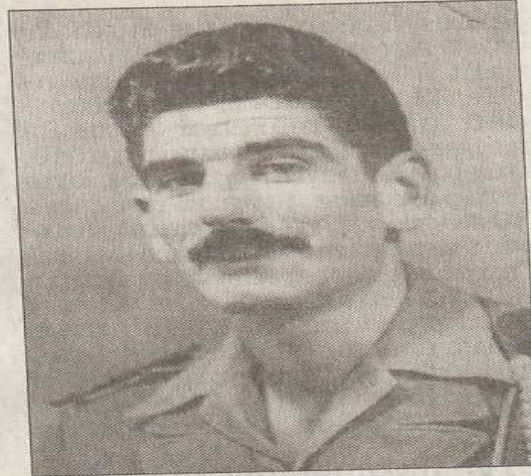
Arc-et-Senans

Hommage à Pierre Petitjean tué en Algérie

En cette journée d'hommage de la Nation aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, un hommage particulier a été rendu, dimanche 5 décembre, à Pierre Petitjean, enfant du pays, tué en Algérie le 16 août 1959 alors qu'il avait à peine 20 ans.

Après qu'une plaque à son nom, récemment apposée au monument aux morts, ait été dévoilée par son frère Daniel et Andrée Coulot, première adjointe au maire, en présence de nombreux élus et anciens combattants, il revint à Bernard Midot, président du Souvenir Français, de faire l'éloge du disparu. Pierre Petitjean est né à Dole le 24 juin 1939. Il demeurera dans cette ville avec sa mère et son frère pendant la captivité de son père en Allemagne. Au retour du père, la famille quitte Dole pour venir s'installer à Arc-et-Senans, au Moulin Billerey, ferme que le grand-père venait de quitter. Pierre effectue sa scolarité à l'école primaire du village.

Après avoir obtenu son certificat d'études, il entre, à 14 ans, à l'école des Pupilles de la Marine de Loctudy (Finistère). Il y obtient le grade de quartier-maître fusilier et part en Algérie dans la banlieue d'Alger, puis à la frontière marocaine, près de Nemours. Affecté au corps amphibie de la marine, commando « De Montfort », il participe aux combats d'Aïn



■ Pierre Petitjean avait un peu plus de 20 ans lorsqu'il a été tué en Algérie.

Sefra. Le 16 août 1959, vers 17 h, alors que le commando se préparait à donner l'assaut à des positions rebelles, il est mortellement atteint. Pierre est cité à titre posthume à l'ordre de l'armée de mer pour le motif « jeune quartier-maître fusilier volontaire, remarquable par son courage et son sang-froid, le 16 août, au cours d'un violent engagement avec une bande de hors-la-loi dans le Djebel Bou Lerhfad (secteur d'Aïn Sefra), a été mortellement blessé alors qu'il se portait à l'assaut de positions rebelles ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec palme. Quelques mois plus tard la médaille militaire lui sera concédée à titre posthume.



ER Sept 2018

ARC-ET-SENANS

Hommage à Pierre-Louis Petitjean

« Le 19 août 1959, sur la place d'Armes de la redoute du 2^e régiment Étranger d'Infanterie à Aïn Sefra (Zone Ouest de l'Atlas saharien), le commando marine De Montfort pleurait ses 9 frères d'arme tués au combat le 16 août dans le Djebel Bou Lerhfad. Parmi les 9 cercueils recouverts du drapeau tricolore, celui de l'enfant du pays Pierre-Louis Petitjean, notre frère, notre camarade, notre ami. Il n'avait que 20

ans. » Ainsi a débuté l'hommage vibrant, lu par Jean Claude Launay, qui participa à ce combat, devant la tombe de Pierre-Louis Petitjean et en présence de Daniel Petitjean, frère du défunt.

Né en 1939, « Pierre était un camarade charmant, un modèle d'élégance, d'une netteté incroyable, même dans l'effort il avait de la classe ».

Puis Jean-Claude Launay a décrit l'enfer indescriptible du combat qui

paraît une éternité. Les mains crispées sur les armes, les hommes essayant de fondre leur corps dans la roche brûlante, attendant la mort. « Ce 16 août 1959, reprend-il, Pierre-Louis et 8 de ses camarades meurent alors que le soleil se couche sur un horizon rouge comme leur sang versé sur les pierres du djebel Bou Lerhfad. La guerre d'Algérie est finie pour eux. »

Une plaque commémorative a ensuite été déposée sur la tombe de Pierre-Louis Petitjean, ainsi qu'une gerbe, par René Bertin, président de l'Association franc-comtoise des Anciens combattants. Le maire, Jacques Maurice, a clos la cérémonie par un discours et une invitation en mairie pour un moment convivial.

Son action a valu à Pierre Louis Petitjean une citation à l'ordre de l'Armée de Mer, la Médaille militaire et la croix de la Valeur militaire avec palme. Il a été honoré par l'École des fusiliers de Lorient en 1967. Le stage de Brevet élémentaire, session du 15/03/1967 au 15/07/1967, porte le nom de "Cours Petitjean".



De gauche à droite : Daniel Petitjean, Jacques Maurice, Jean-Claude Launay.

Arc-et-Senans Un vibrant hommage a été rendu à Pierre-Louis Petitjean

« Le 19 Août 1959, sur la Place d'Armes de la redoute du 2^e Régiment Étranger d'Infanterie à Aïn Sefra (Zone Ouest de l'Atlas Saharien) le Commando marine "De Montfort" pleurait ses 9 frères d'arme tués au combat le 16 Août dans le Djebel Bou

1958-Commando "De Montfort" Groupe 22

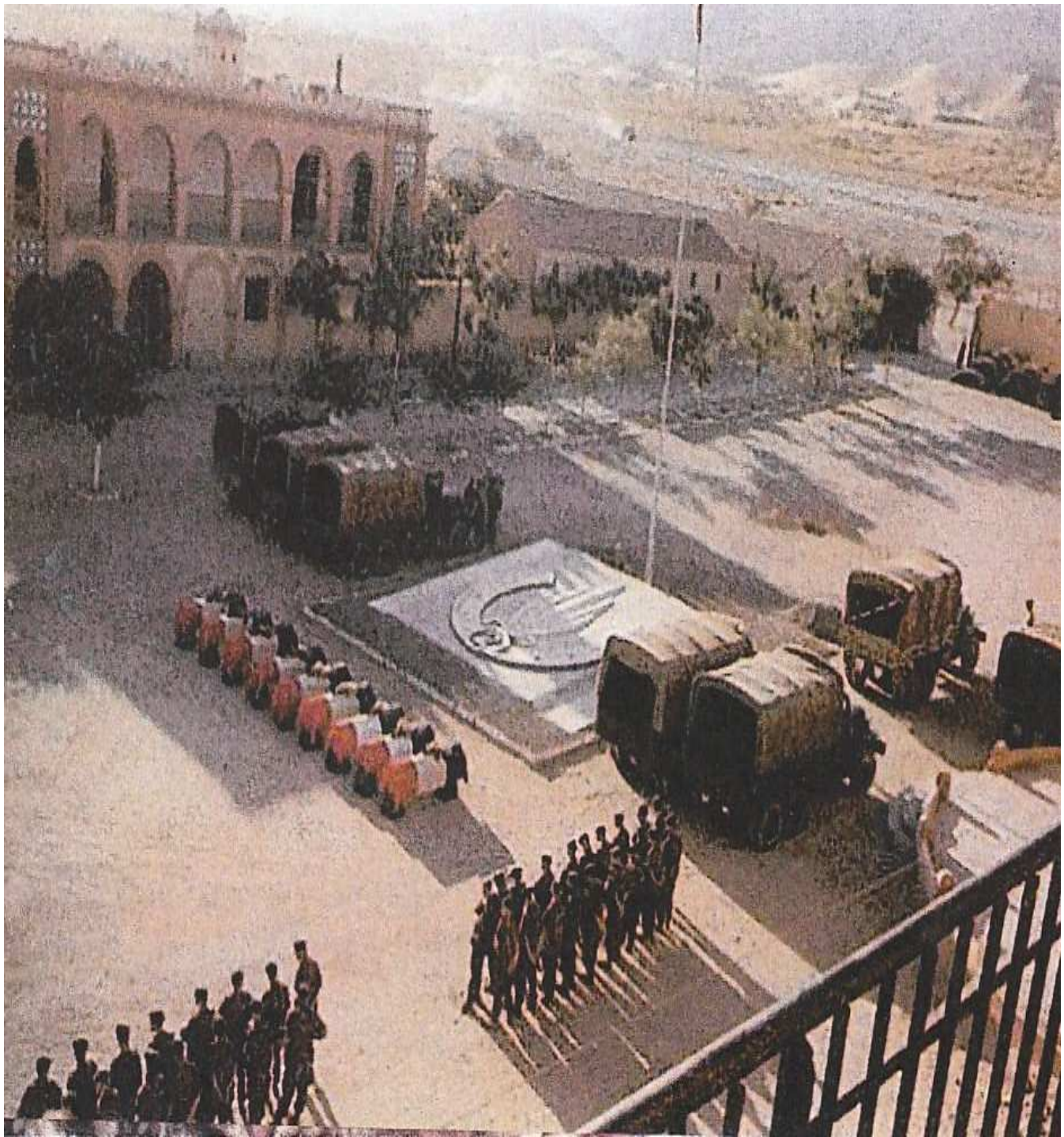


LAUNAY FUCH MONTADOU BURNICHEON PETITJEAN TILLY CIBOULLE



NEAUD. MANGÈS LOMÈT LECOILLAIRE LONGCHAMP-

1958 - Bezaouen - Océanis - Setem SAFM - GROUPE 22

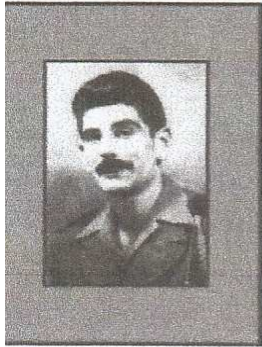


AUX MARINS

Mémorial national aux marins morts pour la France

Accueil Les marins Le mémorial L'association Dossier pédagogique Infos pratiques Boutique Nos partenaires
Blog

accueil



Pierre Louis Petitjean est né le 24 Juin 1939 à Dôle (Jura)

Quoique domiciliée à Arc et Semans dans le Jura, c'est à Dôle que Jeanne, Marie Haufman, épouse de Marcel, Narcisse Petitjean, donne naissance à leur garçon Pierre, Louis.

A 14 ans, après sa scolarité effectuée à l'école communale, le jeune Pierre intègre, en septembre 1955, l'Ecole des Pupilles alors installée à Plougonvelin près de Brest.

C'est début février 1956, que sa carrière maritime commence vraiment lorsque l'Ecole des Mousses, implantée dans le château de Loctudy, lui ouvre en grand ses portes.

En octobre de cette même année 1956, le jeune matelot rejoint le Centre Siroco afin d'y suivre la formation de fusilier marin qu'il complète par un certificat de commando au sein de la promotion « Kryshine ».

En juin 1957, breveté matelot fusilier-commando Pierre est affecté, comme voltigeur, dans le commando « Monfort » en Algérie. C'est là qu'il est promu quartier-maître en octobre 1958.

Le 16 août 1959, Pierre Petitjean est tué, lors d'une opération de maintien de l'ordre à Ain-Sefra.

Son action lui vaut une citation à l'ordre de l'armée de mer : « Fusilier voltigeur, remarquable par son courage et son sang froid, a été mortellement blessé au cours d'un violent engagement avec une bande de hors la loi, dans le djebel Bou Lerhfad, alors qu'il se portait à l'assaut des positions ennemies ».

Il était Quartier-maître fusilier.

Son unité : Commando Montfort

Il a été décoré :

Médaille Militaire

Croix de la Valeur militaire avec palme

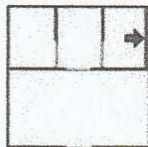
Citation à l'Ordre de l'Armée de Mer

Son corps repose au cimetière de Arc et Senans (25610)

Son décès est inscrit à la commune de Ain - Sefra (Algérie)

Document portant la mention MPLF : Mémoire des hommes

Voir la représentation du mur de photos



Retour au formulaire de recherche



Commando Montfort

Circonstances :

Le commando de Montfort est l'héritier des unités de la France libre créées pendant la Seconde Guerre mondiale en Grande-Bretagne. Il porte le nom de l'enseigne de vaisseau Louis de Montfort, chef de section commando, mortellement blessé le 27 novembre 1946 lors des combats de Haïphong en Indochine. Basé à Lorient, le commando de Montfort est spécialisé dans l'appui et destruction à distance. Dans ce cadre, il dispose de tireurs d'élite et de matériel lourd (mortiers, postes de tirs anti-chars,...) ainsi que de moyens de désignation et d'éclairage pour conduite d'appuis feu aériens ou d'artillerie terrestre.

Les commandos marine sont au nombre de 6, y compris le commando de Montfort déjà cité.

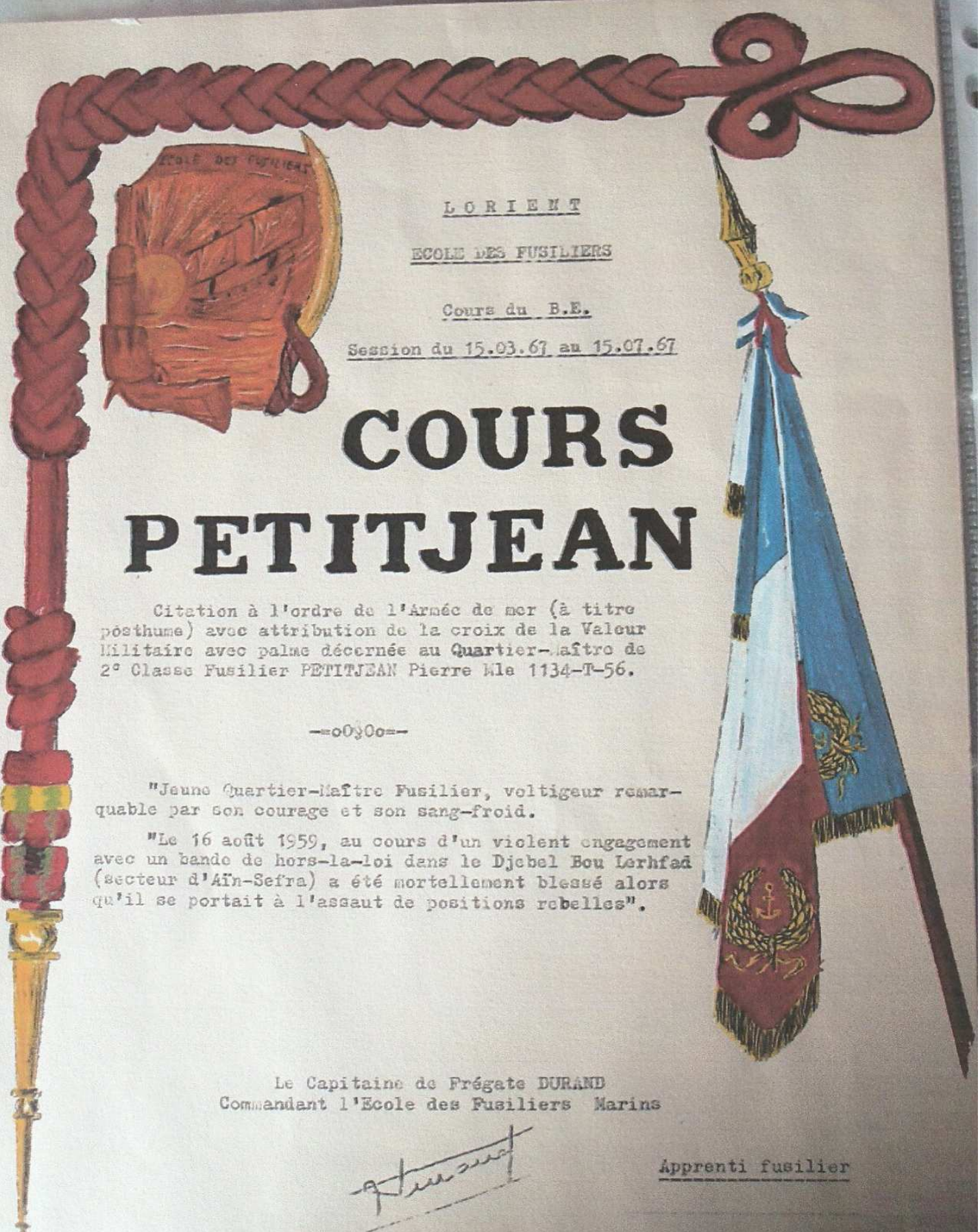
Les 5 autres sont :

- Le commando Jaubert (assaut), basé à Lorient, portant le nom du capitaine de frégate Jaubert blessé mortellement le 25 janvier 1946 devant Tan Huyen (Cochinchine),
- Le commando Trépel (assaut), basé à Lorient, portant le nom du capitaine Trépel qui disparu en février 1944 lors d'un raid sur la côte hollandaise,
- Le commando Hubert (action sous-marine), basé à Saint-Mandrier, portant le nom du lieutenant Hubert tué le 6 juin 1944, au cours des opérations de débarquement sur les côtes

normandes,

- Le commando de Penfentenyo (reconnaissance), basé à Lorient, portant le nom de l'enseigne de vaisseau de Penfentenyo de Kervéréguin blessé mortellement le 12 février 1946, sur le Donaï en Indochine,

- Le commando Kieffer (technologie de pointe), basé à Lorient, portant le nom du capitaine de corvette Kieffer qui ayant rejoint les Forces navales françaises libres, débarquera en Normandie, le 6 juin 1944, à la tête de ses hommes. Après la guerre, il sera décoré : il mourra



L O R I E N T

ECOLE DES FUSILIERS

Cours du B.E.

Session du 15.03.67 au 15.07.67

COURS PETITJEAN

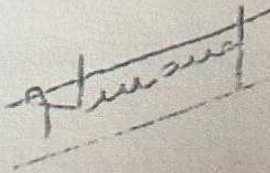
Citation à l'ordre de l'Armée de mer (à titre posthume) avec attribution de la croix de la Valeur Militaire avec palme décernée au Quartier-Maître de 2^e Classe Fusilier PETITJEAN Pierre Mle 1134-T-56.

—oOoO—

"Jeune Quartier-Maître Fusilier, voltigeur remarquable par son courage et son sang-froid.

"Le 16 août 1959, au cours d'un violent engagement avec un bande de hors-la-loi dans le Djebel Bou Lerhfaé (secteur d'Aïn-Sefra) a été mortellement blessé alors qu'il se portait à l'assaut de positions rebelles".

Le Capitaine de Frégate DURAND
Commandant l'Ecole des Fusiliers Marins



Apprenti fusilier

Hommage à Pierre-Louis Petitjean

« Le 19 août 1959, sur la place d'Armes de la redoute du 2^e régiment Étranger d'Infanterie à Aïn Sefra (Zone Ouest de l'Atlas saharien), le commando marine De Montfort pleurait ses 9 frères d'arme tués au combat le 16 août dans le Djebel Bou Lerhfad. Parmi les 9 cercueils recouverts du drapeau tricolore, celui de l'enfant du pays Pierre-Louis Petitjean, notre frère, notre camarade, notre ami. Il n'avait que 20

ans. ». Ainsi a débuté l'hommage vibrant, lu par Jean Claude Launay, qui participa à ce combat, devant la tombe de Pierre-Louis Petitjean et en présence de Daniel Petitjean, frère du défunt.

Né en 1939, « Pierre était un camarade charmant, un modèle d'élégance, d'une netteté incroyable, même dans l'effort il avait de la classe ».

Puis Jean-Claude Launay a décrit l'enfer indescriptible du combat qui

paraît une éternité. Les mains crispées sur les armes, les hommes essayant de fondre leur corps dans la roche brûlante, attendant la mort. « Ce 16 août 1959, reprend-il, Pierre-Louis et 8 de ses camarades meurent alors que le soleil se couche sur un horizon rouge comme leur sang versé sur les pierres du djebel Bou Lerhfad. La guerre d'Algérie est finie pour eux. »

Une plaque commémorative a ensuite été déposée sur la tombe de Pierre-Louis Petitjean, ainsi qu'une gerbe, par René Bertin, président de l'Association franc-comtoise des Anciens combattants. Le maire, Jacques Maurice, a clos la cérémonie par un discours et une invitation en mairie pour un moment convivial.

Son action a valu à Pierre Louis Petitjean une citation à l'ordre de l'Armée de Mer, la Médaille militaire et la croix de la Valeur militaire avec palme. Il a été honoré par l'École des fusiliers de Lorient en 1967. Le stage de Brevet élémentaire, session du 15/03/1967 au 15/07/1967, porte le nom de "Cours Petitjean".



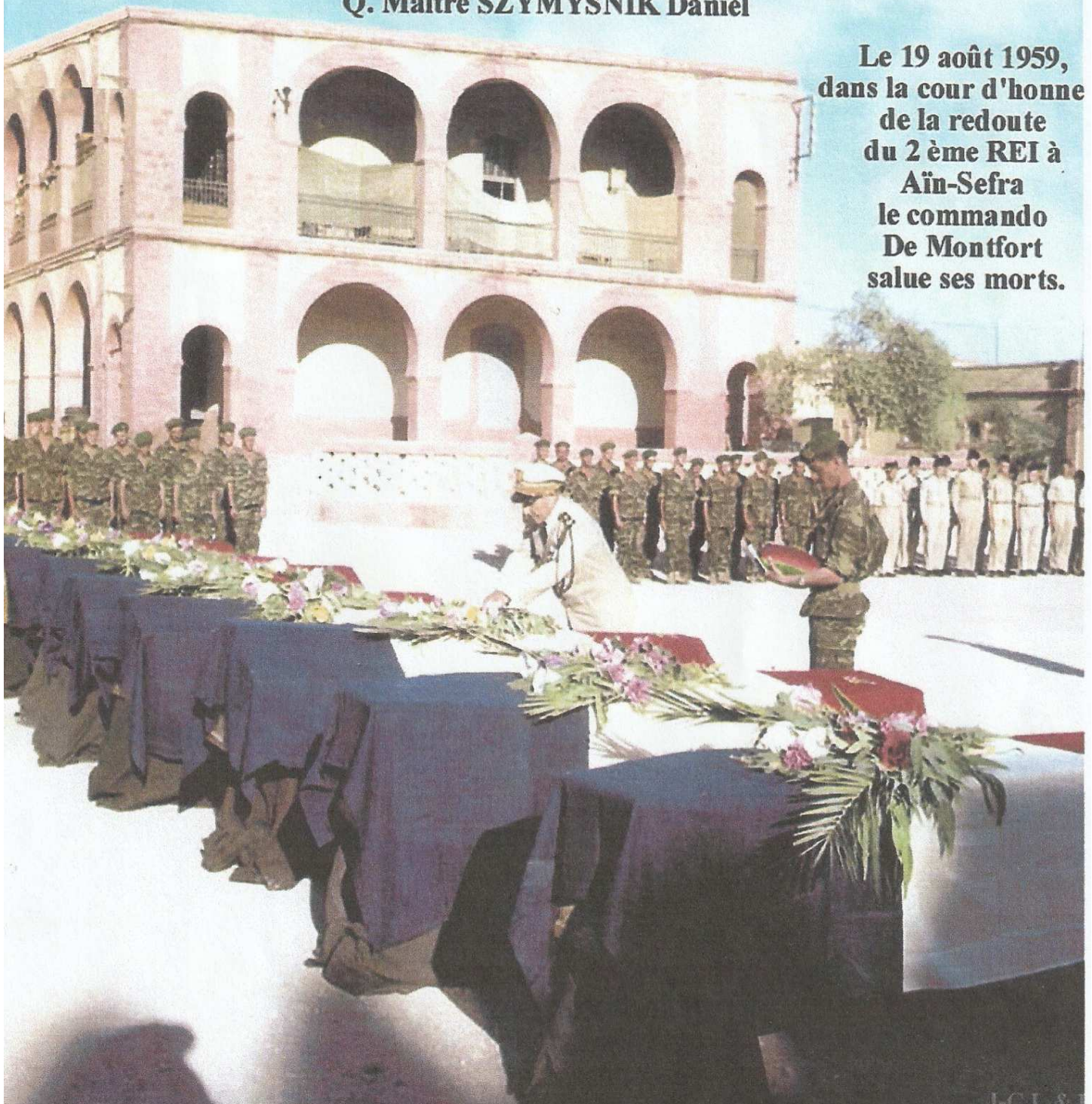
De gauche à droite : Daniel Petitjean, Jacques Maurice, Jean-Claude Launay.

Mort pour la FRANCE le 16 août 1959 à Aïn-Sefra

Q. Maître BLANC André
Q. Maître¹ FERRE Robert
Q. Maître Inf. MULLER Jean
Q. Maître PETTJEAN Pierre
S.M² QUENTEL Joseph
Q. Maître RIVE Roger
M^{lot} SANTIA Jean
L.V Sulpis Fernand
Q. Maître SZYMYSNIK Daniel



**Le 19 août 1959,
dans la cour d'honneur
de la redoute
du 2^{ème} REI à
Aïn-Sefra
le commando
De Montfort
salue ses morts.**



Mort pour la FRANCE le 16 août 1959 à Aïn-Sefra

- Q. Maître BLANC André
- Q. Maître FERRE Robert
- Q. Maître Inf. MULLER Jean
- Q. Maître PETTJEAN Pierre
- S.M QUENTEL Joseph
- Q. Maître RIVE Roger
- M^{lt} SANTIA Jean
- L.V SULPIS Fernand
- Q. Maître SZYMYSNIK Daniel



Le 19 août 1959, dans la cour d'honneur de la redoute du 2^{ème} REI à Aïn-Sefra le commando De Montfort salue ses morts.



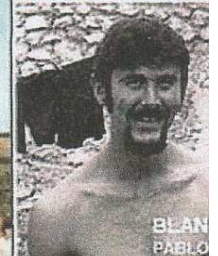
MULLER



FERRE



QUENTEL



BLANC PABLO



SZYMYSNIK



RIVES

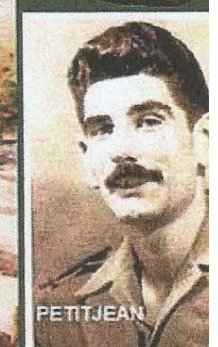


L'Amiral QUERVILLE épingle les décorations présentées par le SM BURNICHON Rescapé du Cdo FRANÇOIS Ninh-Bin 28 et 29 Mai 1951

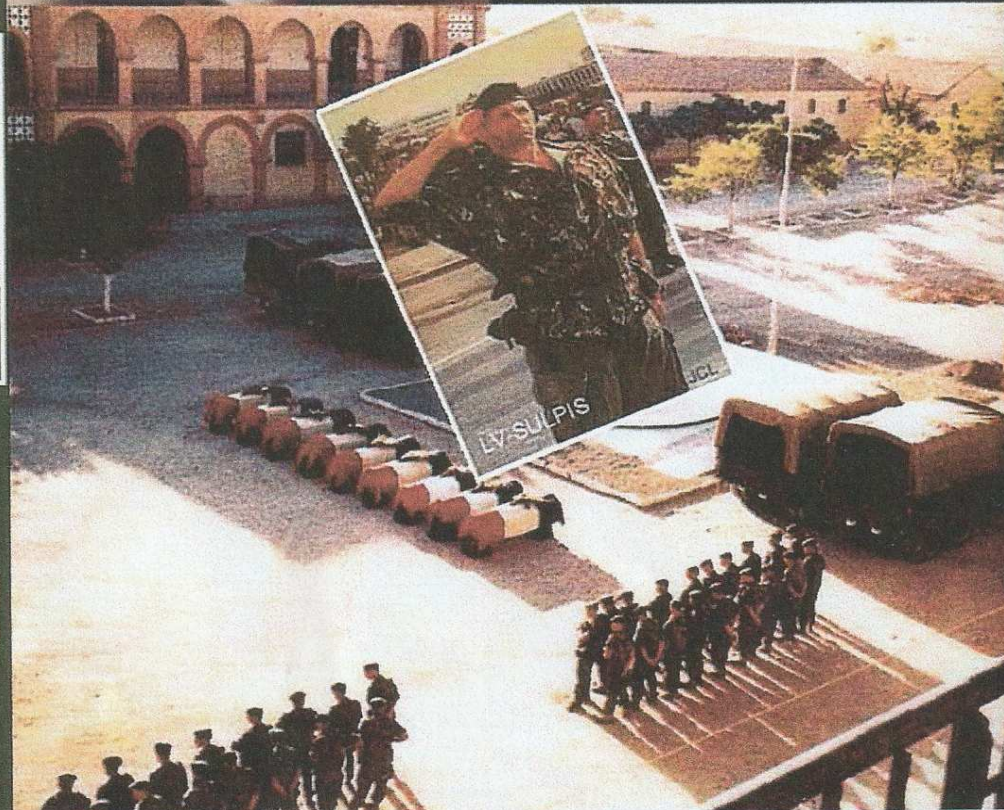
J.C.L & R.B



SANTIA



PETTJEAN

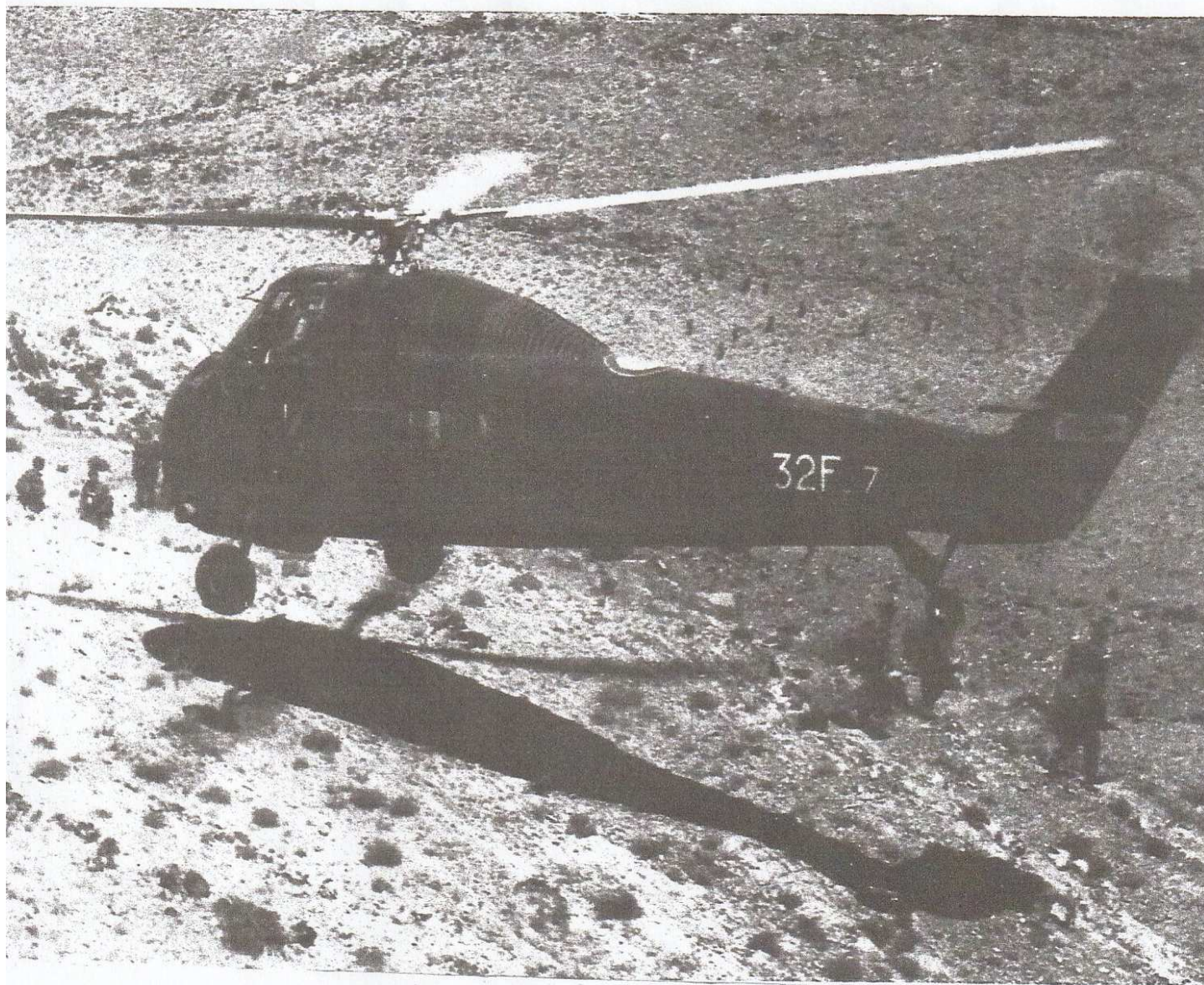


Le 16 Août 1959, un DIH de la 32F, stationné sur la base d'Aéronautique navale de Lartigue , près d' Oran , vient d'être détaché près d'Aïn Sefra dans le Sud de l'Ouzanie pour participer à une opération assez importante.

1

Montée pour intercepter une forte bande de fellaghas venue du Maroc voisin; cette opération va se dérouler dans le djebel BOU LEHRFAD. Elle met en oeuvre deux commandos Marine, le commando JAUBERT et le commando De MONTFORT ainsi qu'une Batterie d'artillerie équipée de 105 mm, un avion d'observation et des appareils de l'Armée de l'Air prêts à intervenir avec leur armement.

(Gazette ARDHAN -n° 258 du 14/07/2012)



Cette photo du 32-F, mon hélicoptère ce jour là, a été prise par René Bail, photographe de la Marine, au moment où, après avoir déposé JAUBERT, on décolle pour une autre rotation; les hommes des premières rotations, ceux de MONTFORT sont visibles en contrebas.

" EVASAN Sous le Feu "

16 Août 1959 - Ain Sefra - (Atlas Saharien)

Je ne narrerai pas la bataille en connaissant trop peu le déroulement, raconté par ailleurs avec rigueur.

Nous venons d'achever les rotations de JAUBERT, ceux de MONTFORT, en avant, viennent d'atteindre les contreforts du massif situé de l'autre côté du vallon, lorsqu'ils sont pris sous les tirs ouverts par les fells qui bénéficient de la protection des rochers.

Les nôtres répliquent, mais ils sont à découvert, aucune protection de rochers ou de fourrés à leur portée. Le Lieutenant de vaisseau SULPIS, commandant du commando, par radio, demande l'intervention de l'aviation, en précisant la position de son groupe qui se replie un peu. Des avions de l'Armée de l'Air effectuent des passes de bombardement sur les crêtes d'où sont partis les tirs qui ont déjà fait des victimes chez MONTFORT.

Le LV SULPIS demande l'intervention de l'artillerieles premiers obus font demander une rectification....la première salve de traitement tombe au milieu de nos marins. Le commandant demande l'arrêt des tirs....il ne peut achever son émission, il est mortellement touché !!!

Dans son « canon », le LV QUININ, commandant la 32 F, qui a entendu et survole le secteur, me demande d'effectuer une évacuation des blessés.

LE 32F-7 se présente donc, se pose dans un nuage de poussière, vite dissipé par le vent, le chef de cargo, le maître PELLEN, m'annonce l'approche de deux blessés : de ma place, à gauche, je ne vois pas ce qui se passe devant le poste du cargo, mais j'ai un spectacle que je n'oublierai jamais !!! Devant l'appareil, et autant que je peux voir vers la droite : des commandos, armes dans les mains, tout en tirant, se sont couchés sur des camarades blessés ou morts pour les protéger, et un peu partout, dans le sol, de petits nuages de poussière témoignent d'impacts de balles tirées de plus haut.

Dans les écouteurs, j'entends « paré cargo », c'est PELLEN qui annonce ainsi la mise en place, sommaire, sur le plancher, de deux blessés.

Je ne sais plus si j'ai pris les commandes ou si j'ai fait décoller mon copilote l'EV BAUDSON, mais dans le transit j'avais le contrôle de la machine, poussant le moteur au maximum pour hâter la prise en charge de nos blessés. J'étais chef de bord et instructeur de mon

copilote qui venait d'être « lâché » en place du premier pilote initiait son entraînement opérationnel.

Au début du transit vers le stade de Aïn Sefra ,où je savais déposer nos passagers, PELLEN ,nous informe que le deuxième blessé, pendant son embarquement a été touché une autre fois, dans une cuisse, et que ça semblait saigner beaucoup . Je ne pouvais pas pousser le moteur davantage sans risquer de sérieux dégâts.

On achevait le tour du bas du djebel Mekter et on devinait au loin l'oasis d'Aïn Sefra ,à notre droite, de l'autre côté de la route et de la voie ferrée , on apercevait le camp de la Légion où séjournait notre détachement.

L'écouteur grésille, PELLEN va parler : d'une drôle de voix ,il nous dit : « ce n'est plus la peine de se presserils sont morts,,,,,tous les deux !!! »

Pendant tout un moment, j'ai cru qu'un grand moment de silence se faisait, je n'ai plus entendu le moteur, je n'osais plus regarder mon copilote.....Et j'en suis sûr, tous les trois, nos pensées étaient pour euxles autres, restés sur place...et leurs familles;

Le « canon » s'est posé au milieu des commandos et a embarqué le corps du commandant de MONTFORT.

Quelle dure journée !!! À l'époque : premier-maître à la Flottille 32F,

Additif technique :

1 D.I.H.-Détachement d'Intervention Hélicoptée , est un élément constitué de 4 hélicoptères .

-1 armé de 1 canon de 20 mm -Équipage de 2 pilotes, 2servants canon (l'un armurier, l'autre mécanicien)

-Les 3 autres du même type mais non armés pour transport du personnel, matériel ,malades . L'équipage de 2 pilotes,1 mécano chef de bord appelé »chef de cargo «.

1 U.I.H.-constitué par 3 cargos.

Les SIKORSKY S-58 de fabrication américaine sont conçus pour la lutte anti sous-marine et désignés HSS (Hélicopter for Submarine Search)-les équipements marins déposés, la carlingue est libre et ne comporte que banquettes de toile et supports de civières .

Les SIKORSKY H-34 de l'Armée de l'Air sont identiques mais présentent des différences d'aménagements intérieur et certains équipements, sans contrarier les missions opérationnelles à terre.

Les cargos peuvent emporter 12 hommes, mais compte-tenu des limites de charges, les sticks sont limités à 6 commandos pour la première rotation,8 à 10 (rarement) pour les suivantes. (altitude, température, distance entre point d'emport et de poser, etc...etc.)

D.7. Dron Zône Zône de parachutage et/ou de dépôt/emport

Vie de Pierre-Louis PETITJEAN “Mort pour la France” le 16 Août 1959”

JEAN-CLAUDE LAUNAY · SAMEDI 14 AVRIL 2018 46 lectures

Monsieur le Maire, Monsieur Daniel PETITJEAN, Messieurs les Présidents des Associations patriotiques, Messieurs les Portes-Drapeau, Chers camarades et amis, Mesdames et Messieurs .MERCİ DE VOS PRÉSENCES.

Le 19 Août 1959, sur la Place d'Armes de la redoute du 2° Régiment Étranger d'Infanterie à Aïn Sefra (Zône Ouest de l'Atlas Saharien) le Commando-marine De Montfort pleurait ses 9 frères d'Arme tués au combat le 16 Août dans le Djebel Bou Lerhfad. Parmi les 9 cercueils recouverts du Drapeau tricolore celui de l'enfant du Pays Pierre-Louis PETITJEAN nôtre frère, nôtre camarade , nôtre ami .Il n'avait que 20 ans. C'est avec cette émotion aussi vive que vous me voyez ce jour , lui rendre les honneurs qui lui sont dûs et lire devant sa sépulture , que je découvre à l'instant, le texte qui lui est consacré.

Quoique ses parents domiciliés à ARC-et-SENANS (Doubs) c'est à Dôle que Pierre-Louis PETITJEAN voit le jour le 24 Juin 1939.

À 14 ans ,après sa scolarité effectuée à l'école communale le jeune Pierre intègre en Septembre 1955 l'école des Pupilles alors installée à Plougonvelin près de Brest. C'est début Février 1956 que sa carrière maritime commence lorsque l'École des Mousses, implantée dans le château de Loctudy ,lui ouvre ses portes.

En Octobre de la même année 1956 le jeune matelot rejoint le Centre de Siroco près d'Alger pour y suivre une formation de fusilier marin qu'il complète par un stage commando au sein du cours "Kryshine".

Breveté matelot fusilier-commando ,en Juin 1957 il est affecté au Commando De Montfort en Algérie avec lequel il sera de tous les combats jusqu'à sa mort.

Affecté au "Groupe 22", je le rejoins quatre mois plus tard. Pierre était un camarade charmant, un modèle d'élégance , d'une netteté incroyable, même dans l'effort il avait de la classe. Bon compagnon avec tous, je ne lui connaissais aucun différent avec quiconque , notre brève mais si marquante amitié a été sans nuage.

Unité d'intervention sur la frontière Marocaine de l'Ouest Oranais ,le commando migre dans le grand Sud en 1959 et monte les toiles de tentes de sa Base Arrière dans l'Atlas Saharien à Laghouat puis Aflou avec des interventions dans la région d'Aïn Sefra (200 kilomètres au Nord de Colomb-Béchar) réputée comme lieu de passage massif des rebelles venant du Maroc.

Notre vie était rude et dangereuse, le climat et le relief rendaient nos efforts physiques encore plus épuisants. Bardés de notre jeunesse et d'insouciance, flanqués d'une inconscience quasi permanente, nous côtoyions des précipices au fond desquels guettait la mort.

Le 15 Août 1959 venant de Aflou nous avons rejoint Aïn Sefra par voie aérienne, une forte bande rebelle passait la frontière.

Le 16 Août après mise en alerte vers 04 heures 30 , les premiers éléments partent à 07 heures 30 vers le Nord. La bande rebelle est repérée , harcelée par

l'artillerie et l'aviation. En deux rotations le commando est héliporté sur le djebel Bou Lerhfad aux environs de la côte 1328. Il est 14 heures 40, le soleil et la chaleur sont implacables . La progression est lente et difficile, vers 16 heures 40 le contact est pris avec les rebelles retranchés dans les rochers et les falaises , le combat commence.

Le quartier -maître Blanc dit" Pablo" est tué d'une balle dans la gorge. Les Sections se regroupent et débute l'assaut meurtrier . Balles et grenades pleuvent, la mort frappe dans les deux camps. La première ligne des rochers est nettoyée vers 17 heures.

L'aviation exécute alors un mitraillage précis, les tirs d'artillerie peuvent reprendre, préparant l'assaut final. Malheureusement dans l'ignorance de l'avancée des Sections les obus tombent sur les positions du Commando. Le Lieutenant de vaisseau Sulpis , nôtre "Pacha", demande un cessez le feu par radio puis s'écroule mortellement blessé.

L'enfer indescriptible dure près de 20 minutes mais nous paraît une éternité . Au milieu des gisants, la main crispé sur nos armes, face à l'ennemi solidement installé qui domine le carnage et reprend ses tirs , nous essayons de fondre nos corps dans la roche brûlante. Nous attendons la mort.

Le souffle des explosions a fait de multiples dégâts parmi le Commando. : l'Enseigne de Vaisseau Bonbon prend la suite et demande l'évacuation d'urgence des nombreux blessés. Les hélicoptères pris à partie ne peuvent se poser immédiatement, un pilote sera blessé.

En toute hâte les garots sont placés, des piqûres faites. On administre la morphine ou les tonicardiaques à tour de bras sans prendre le temps de changer les aiguilles.

Les balles pleuvent autours de nous, écorchant les rochers auprès desquels nous cherchons refuge. Un hélicoptère réussi enfin à poser une roue sur l'arête du djebel. Il faut faire vite tout est urgence. Un second hélicoptère se présente à son tour et après plusieurs tentatives emmène le reste des blessés.

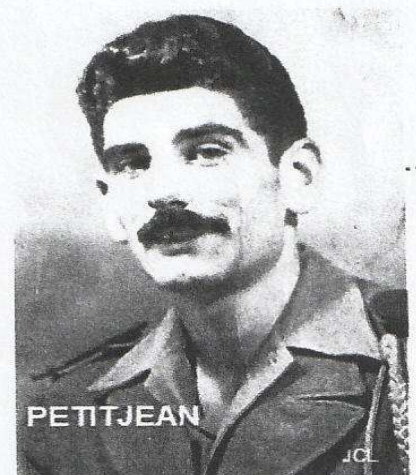
Ce 16 Août 1959 notre ami Pierre-Louis et 8 de nos camarades meurent alors que le soleil se couche sur un horizon rouge comme leur sang versé sur les pierres du djebel Bou Lerhfad .La guerre d'Algérie est finie pour eux. Sur les 75 hommes du Commando 9 sont tués et 15 autres sont blessés dont certains souffrent encore de graves séquelles.

Des survivants nul n'en revint indemne.

Résumée en quelques lignes, ainsi fut la courte vie de Pierre "MORT POUR LA FRANCE" à l'âge de 20 ans avec ses 8 compagnons d'infortune.

Son action lui vaut une citation à l'ordre de l'Armée de Mer

"Fusilier voltigeur, remarquable par son courage et son sang froid, a été mortellement blessé au cours d'un violent engagement avec une bande hors la loi, dans le djebel Bou Lerhfad, alors qu'il se portait à l'assaut des positions ennemies."



Il a été décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de la Valeur Militaire avec palme. Citation à l'ordre de l'Armée de Mer.

Il a été honoré par l'école des Fusiliers de Lorient en 1967. Le stage de Brevet élémentaire, session du 15.03.1967 au 15.07.1967 porte le nom de "Cours PETITJEAN".

Près de soixante ans après cette tragédie, comme il y en eut tant durant le conflit algérien, l'Histoire n'a pas révélé, et sans doute ne le fera jamais, si ces morts pouvaient être évitées.

***“COMMÉMORONS, HONORONS
, SOUVENONS -NOUS DE LEUR
SACRIFICE et APPRENONS AUX
GÉNÉRATIONS SUIVANTES CE QUI
S'EST RÉELLEMENT PASSÉ, POUR
QUE PERDURE ENCORE, APRÈS NOS
DISPARITIONS, CE DEVOIR DE
MÉMOIRE NOUS LEUR
DEVONS !!!!”***

Mon discours devrait cesser à cet instant mais si proche des parents qui reposent près de Pierre et face à l'assistance féminine présente, j'ai une pensée pour la malheureuse maman. L'occasion m'est offerte de rendre publiquement hommage aux femmes-courage que sont les mères ou compagnes qui affrontent la vie avec dignité après de telle cruelle disparition. Un courage nullement comparable à celui du combattant qui n'est qu'éphémère, le temps de l'action, de la montée d'adrénaline.

Pour rendre hommage à ces femmes nul plus bel exemple que la lecture d'un court passage de la lettre que m'adressait , il y a 2 ans, Madame Sulpis , veuve de notre "Pacha".C'est une Dame d'un âge respectable mais à l'époque du drame évoqué c'était une jeune femme enceinte d'une petite fille.Résidant à Oran elle ne pouvait se rendre le 19 Août à Aïn Sefra pour les honneurs militaires rendus à son mari....Elle ne refit pas sa vie.

"Je vous répond avec retard car je tenais à montrer votre courrier à ma fille qui n'a pas eu la chance de connaître son père.Des témoignages comme le vôtre ne peuvent que la rendre fière de ce père qui malheureusement demeure un inconnu pour elle.Je retrouve pourtant en elle beaucoup de traits de caractères communs.

Avec cet enfant qui a aujourd'hui 55 ans, mon mari m'a laissé une raison de vivre et de progresser ."

Je suis certain que la maman de Pierre a trouvé une raison de vivre et de progresser en la personne de Daniel ,son autre fils, avec ce même courage féminin ,constant,quotidien, discret, qui ne s'éteint qu'à leur dernier soupir.

Jean-Claude Launay

Cet article sera lu le 1er SEPTEMBRE 2018 , devant sa sépulture à ARC-et-SENANS (Doubs)pour la commémoration de sa disparition.

Ce montage créé en collaboration avec mon ami Robert Bertrand, ancien de la D.B.F.M. prône depuis 2017 chez des amis de la spécialité ,au siège de diverses Amicales patriotiques, dans le bureau du Pacha du Commando DE MONTFORT ainsi qu'au Musée des fusiliers - maringet commandos de LORIENT.



MémorialGenWeb

PETITJEAN Pierre Louis



Guerre d'Algérie



[Afficher contributeur photo](#)

Identification

Nom : **PETITJEAN** Prénoms : **Pierre Louis**

Informations militaires et Résistance

Conflit : **Guerre d'Algérie**

Grade, unité : **Quartier-maître de 2e classe fusilier - [Marine] - Commando de Montfort**

Autres informations militaires : Médaille militaire, Croix de la Valeur Militaire avec palmes -

- Engagé volontaire en 1956 matricule 1134-T-56, formation au centre Siroco, rejoint le Commando de Montfort le 11/06/1957, a été tué par les tir de l'artillerie française

- Citation à l'ordre de l'armée de mer à : "fusilier voltigeur, remarquable par son courage et son sang froid. Le 16/08/1959 au cours d'un violent engagement par une bande de hors la loi dans le djebel Bou Lerhfad a été mortellement blessé alors qu'il se portait à l'assaut des positions rebelles"

Décorations



Naissance

Date : 24/06/1939

Département : 39 - Jura

Commune : Dole

Situation familiale : Fils de Marcel Narcisse et de Jeanne Marie HAUFMAN

Décès

Date : 16/08/1959 (20 ans)

Pays : 9352 - Algérie

Commune : Aïn Sefra (département de Saïda)

Lieu, complément : Djebel Bou Lefhrad [En savoir plus...](#)

Genre de mort : Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Jugement

Transcription

Inhumation





Département : 25 - Doubs
Commune : Arc-et-Senans
Lieu : cimetière communal
Carré, rang, tombe :

Autres informations

Sources des modifications(1)

Référence n° : 5954933

Cette fiche apparaît dans les relevés suivants :

- 25 - Arc-et-Senans -  [Monument aux Morts](#) - par Jacques BAUDOT
- 25 - Besançon -  [Mémorial départemental Indochine, Corée et A.F.N.](#) - par Rémy AMBROISE
- 39 - Mouchard -  [Monument aux Morts tous conflits \[Mouchard\]](#) - par Benoît PERROT
- 56 - Lorient -  [Monument commémoratif D.B.F.M.](#) - par Marc-Bernard CASTEL

Renvois :

- (1) [SGA-MdH : Secrétariat Général pour l'Administration - Mémoire des hommes](#)
- [SGA-SdG : Secrétariat Général pour l'Administration - Sépultures de guerre](#)



Naissance

Date : 24/08/1922
Département : 25 - Doubs
Commune : Arc-et-Senans

Situation familiale : Père de Marcel Nardoux et de Jeanne Marie HAUFMAN

Décès

Date : 18/08/1959 (37 ans)
Pays : 8305 - Algérie
Commune : Ain Sefra (département de Saida)
Lieu : cimetière : Djebel Bou Laïfrah (à l'extérieur de la ville)
Cause de mort : Tué à l'ennemi
Mention Mort pour la France : Oui

Le COMMANDO DE MONTFORT en Algérie.

Ses "Morts pour la FRANCE"

f

- Q. Maître DI-PASQUAL Roger, le 17 avril 1957 à Nemours (Tlemcen)
M^{lot} MELANO Francis, " " "
M^{lot} UFATOW Alphonse, " " "
S. M² VAN-HILLE Dominique, , " " "
Q. Maître BRUNET Ernest, le 08 février à Nemours (Tlemcen)
Q. Maître BLANC André, le 16 août 1959 à Aïn-Sefra (Saïda)
Q. Maître¹ FERRE Robert, " " "
Q. Maître Inf. MULLER Jean, " " "
Q. Maître PETITJEAN Pierre, " " "
S.M² QUENTEL Joseph, " " "
Q. Maître RIVE Roger, " " "
M^{lot} SANTIA Jean, " " "
L. V Sulpis Fernand, " " "
Q. Maître SZYMYSNIK Daniel, " " "
Q. Maître CALVARIN Aly, le 24 mai 1960 à Géryville (Saïda)
S. M² BENACHOUR Aly, le 07 août 1960 à Aïn-Sefra (Saïda)
Q. Maître LEBON Jean, " " "
M^{trc} SOCHARD Yves, le 12 août 1960 à Aïn-Sefra (Saïda)
Q. Maître COAT Jean, le 26 avril 1961 à Tlemcen
- M^{lot} GREMERET Jean-Claude, " "
- M^{lot} HOULOT Denis, " "
- E. V² (R) PERCEPIED Louis, " "
- Q. Maître PERISSIN Marius, " "
- M^{lot} MAHAUT Eugène, le 21 janvier 1962 à El-Abiodh (Saoura)

IN MEMORIAM